

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme renforce sa présence sur les territoires

Le nouveau chargé de mission coordinateur de l'ANLCI en Hauts-de-France a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2022

Le Groupement d'Intérêt Public Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme impulse et coordonne les stratégies de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur tout le territoire national.

Le ministère du Travail a souhaité que l'ANLCI amplifie et renforce ses missions. Cela se traduit en ce moment par le recrutement de chargés de mission à temps complet sur les territoires pour la mise en œuvre, l'animation et la coordination des politiques publiques et partenariales en région.

Quel est le rôle du chargé de mission régional ANLCI ?

A partir des priorités définies par les orientations stratégiques de l'ANLCI et selon le plan d'action validé par ses membres, les correspondants régionaux mettent en œuvre, animent et coordonnent les politiques publiques et partenariales de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur un territoire.

Véritables ensembleurs, ils sont chargés d'animer et de **développer un réseau de partenaires afin de mieux identifier les personnes concernées par l'illettrisme et les réponses collectives à mettre en œuvre**, en prêtant une attention particulière aux territoires urbains ou ruraux fragiles. Membres à part entière de l'équipe nationale de l'ANLCI, ils sont amenés à jouer un rôle essentiel dans le développement de programmes nationaux.



Béranger Basseur a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2022 en Hauts-de-France.

Avec une expérience professionnelle de cinq années auprès de responsables politiques, à la préfecture du Nord, Béranger Basseur a acquis une riche expérience de la coordination de acteurs des secteurs publics et privés, notamment dans la mise en place de projets pour lutter contre les inégalités sociales, qui lui permettra aujourd'hui d'assurer la mise en œuvre opérationnelle et coordonnée des politiques publiques en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

Béranger Basseur sera votre interlocuteur pour la région Hauts-de-France.

Son contact : beranger.basseur@anlci.gouv.fr – Tel. : 06 64 12 49 37 – Préfecture de région Hauts-de-France – SGAR – 12, rue Jean Sans Peur 59000 Lille



Vous souhaitez connaître les chiffres, la situation des personnes concernées par l'illettrisme sur votre territoire, mieux comprendre les périmètres d'interventions des différents acteurs publics, associatifs, du monde du travail, de l'insertion, de la culture, du champ social, etc., qui œuvrent pour l'accès de tous aux compétences de base dans votre région ?

Vous avez un projet de prévention, de lutte contre l'illettrisme, vous aimeriez mieux connaître les financements, les stratégies régionales ?

Vous souhaitez participer au mouvement des **Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme du 8 au 15 septembre 2022** ? Vous voulez organiser un événement dans ce cadre, réaliser un reportage sur l'illettrisme, donner la parole aux personnes concernées ? (Rendez-vous sur www.illettrisme-journees.fr)